

Rapport d'activité

Exercice du 1/4/2021 au 31/3/2022 – 12 mois

Sommaire

Contexte (Rappel)	2
Exploitation	3
Rappel : les sept centrales de la grappe 1 sont désormais en exploitation.	3
Indicateur de production	3
Indicateurs de disponibilité	3
Bilan des activités de maintenance régulières	4
Autres activités de maintenance	5
Autres actions et projets	6
Autres réalisations sur la période	6
Partenariat avec Enercoop	6
Sobriété	6
Plan'Et Soleil – Vals du Dauphiné	7
Centrale flottante "Villieu Solaire" – Saint-Savin	8
Etudes de faisabilité PV	9
Communication	11
Actionnariat	11
Perspectives et enjeux 2022	12
Sobriété	12
Projet PV	13
Société locale	15

1. Contexte (Rappel)

NID'énergies est une entreprise fondée en 2017 œuvrant à la transition énergétique sur le Nord-Isère, en développant des projets de production d'énergie renouvelables là où le marché ne le ferait pas et en militant pour la sobriété énergétique. L'entreprise est pilotée par un conseil de gestion constitué uniquement de bénévoles.

Entre 2017 et 2020, l'entreprise a financé et réalisé une grappe de 7 centrales photovoltaïques d'une puissance totale de 126 kWc pour environ 204 k€ d'investissement. Toutes les centrales sont situées sur le territoire de la CAPI. A la fin de l'exercice 2020 toutes les centrales étaient achevées et en service. Malgré une prospection intensive, il n'y a pas eu de nouveau chantier PV en 2021.

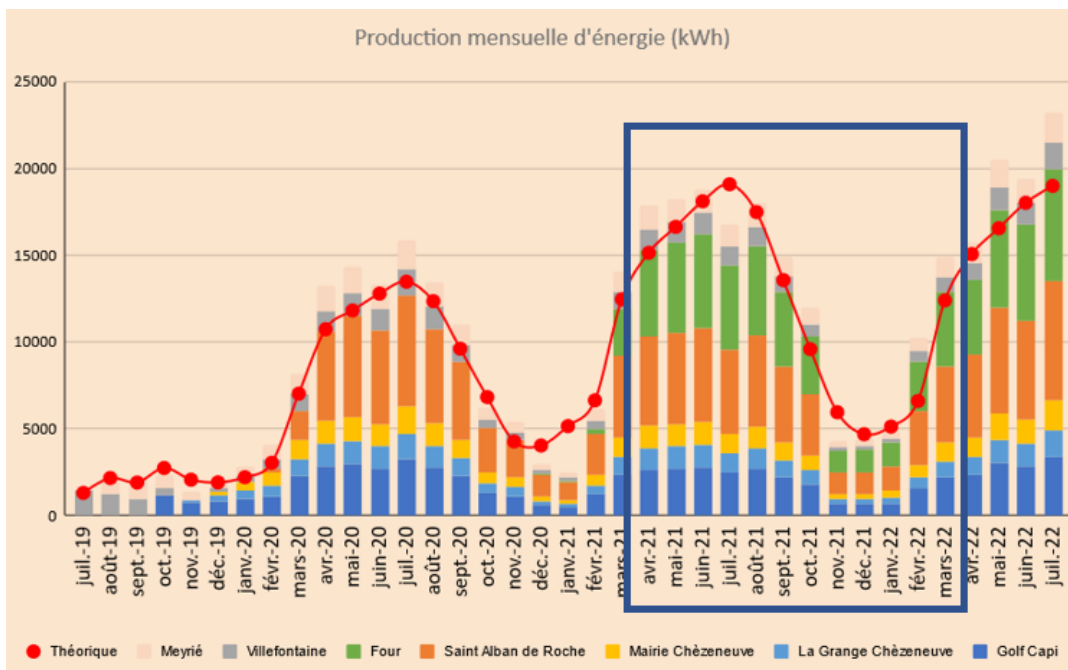
Les bénévoles et les actionnaires de NID'énergies sont également conscients qu'il est nécessaire d'œuvrer à la réduction de la consommation d'énergie de façon générale et d'électricité plus spécifiquement. Ainsi, en parallèle des projets PV, l'entreprise essaie de s'impliquer dans des initiatives de sensibilisation du public aux enjeux de la sobriété.

NID'énergies est l'une des 60 Centrales Villageoises constituées en France, les premières en 2012.

2. Exploitation

Rappel : les sept centrales de la grappe 1 sont désormais en exploitation.

a. Indicateur de production



Bonne production pour l'ensemble du parc sur la période, avec une augmentation importante liée à la centrale de Four, en vert sur le graphique.

Sur l'ensemble de l'exercice, la production réelle était supérieure au théorique de 4% environ malgré le mauvais temps en juillet 2021 et pendant l'hiver.

b. Indicateurs de disponibilité

	Totaux	Villefontaine	La grange	Mairie Chézeneuve	Golf 3 Vallons	Meyrié	Four	Saint Alban
Nb jour prod		365	365	365	365	365	365	365
nb jour d'arrêt		3,5	1	3	0	1,2	0,5	1,5
Disponibilité (temps)	99.6%	99.0%	99.7%	99.2%	100%	99.7%	99.9%	99.6%
Perte estimée revenu	66 €	13 €	5 €	8 €	0 €	10 €	5 €	25 €

Le disponibilité du parc est excellente avec 10 jours d'arrêt sur un total de 2555 jours. La perte financière est estimée à moins de 70 € pour l'année.

A l'exception de Four, aucune centrale ne rencontre de difficulté régulière (voir détail ci-après); le monitoring est efficace et la réactivité est satisfaisante.

Plusieurs événements non-climatiques ont cependant impacté la production :

- Quelques interruptions à St Alban entre mai et juillet 2021, suite au caillassage de plusieurs panneaux. Lors des épisodes de pluie, l'eau s'infiltrait (verre cassé) et créait des défauts à la terre qui provoquaient l'arrêt de l'onduleur. Celui-ci redémarrait une fois les panneaux secs et les pertes ont donc été heureusement limitées à quelques heures en période de mauvais temps... Panneaux changés le 9 juillet, voir ci-dessous.
- Des soucis depuis février 2021 à Four, où le déséquilibre du réseau ENEDIS met régulièrement l'onduleur en défaut, créant une multitude de coupures qui impactent la production globale. Par comparaison avec la centrale de St Alban, nous estimons que cela peut créer une perte de production allant jusqu'à 3 ou 5%, qui devrait être prise en charge par ENEDIS. L'équipe exploitation maintenance travaille sur le sujet mais une coupure d'internet au Gymnase empêche l'accès aux données de l'onduleur... Sujet en cours !
- A Four également, notre raccordement au réseau a été sectionné lors de travaux d'enfouissement dans la rue en avril 2021... Problème réglé dans la journée.
- Disjonctions volontaires à Villefontaine, résolues par un verrouillage de l'ouverture du coffret ENEDIS
- Surtensions réseaux à Chezeneuve mettant l'onduleur de la mairie en défaut (résolu par ENEDIS)
- Disjonction à Meyrié (Orage)
- Déménagement de l'installation de la grange de Chèzeneuve à l'extérieur du bâtiment, voir détails ci-dessous.

c. Bilan des activités de maintenance régulières

- **Monitoring**

Renouvellement des cinq abonnements RBeeSolar pour le monitoring de toutes les centrales à l'exception de Four ($5 * 87,50 \text{ € HT} = 437,50 \text{ € HT}$). L'abonnement vaut pour deux ans de service (carte SIM pour communication des données et accès au portail pvmeter).

- **Contrôles réglementaires ERP**

Contractualisation avec Etoil'Vérif, prestataire historique de Saint-Alban de Roche. Premier contrôle en Novembre 2021. Pas d'observation.

Devis pour Four auprès de l'APAVE. Premier contrôle en 2023.

- **Contrôle annuel des centrales**

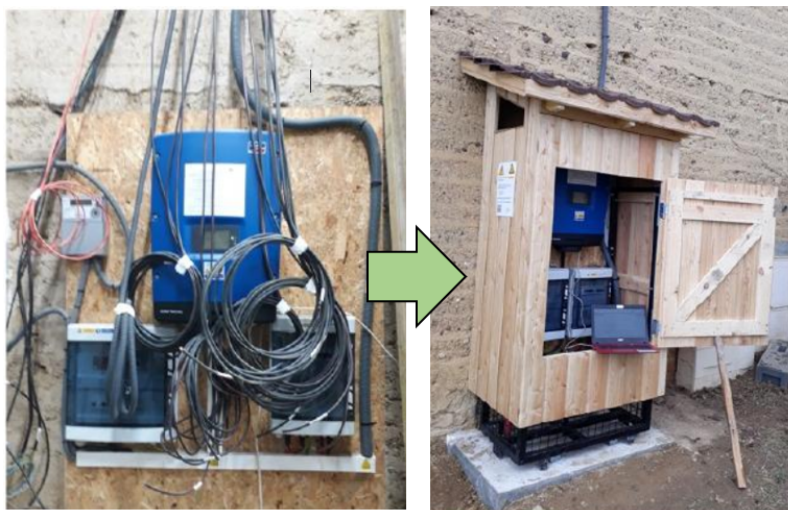
Poursuites des maintenances préventives. Toutes les centrales ont été vues au moins une fois et seront visitées annuellement.

Une documentation technique de l'ensemble des sites a été compilée pour faciliter la compréhension des installations et l'accès à toutes les infos (plans, notices, procédures,...)

Les points de contrôles annuels, les mesures à réaliser et les rapport d'intervention sont formalisés.

Ces visites ont d'ailleurs permis de relever des anomalies mineures qui sont corrigées progressivement :

- Tous les plans électriques ont été intégralement redessinés avec corrections/mise à jour systématique en fonction de la réalité du terrain.
- Certains câblages non conformes (en particulier défaut mineur sur les boutons d'arrêt d'urgence) ont été détectés puis soumis à Actenergie qui a fait les corrections nécessaires ou nous a autorisé à les faire directement sur certains sites.



e. Autres actions et projets

- Réalisation d'une application de suivi de production, permettant un contrôle quotidien de la production des centrales en quelques clics. Cette application regroupe dans une vue unifiée les données en provenance de plusieurs sources hétérogènes.
- Activation d'un espace client ENEDIS regroupant les 7 centrales, permettant d'accéder aux puissances injectées sur le réseau (données LINKY). C'est un outil indispensable en cas de défaut du monitoring pour s'assurer que la centrale est toujours en fonctionnement sans forcément devoir se rendre sur place .
- Finalisation des procédures d'accès aux installations et d'intervention.
- Formation continue des bénévoles (formation de Pierre Giroud).

3. Autres réalisations sur la période

a. Partenariat avec Enercoop

Le contrat d'achat de Saint-Alban-de-Roche a été transféré à Enercoop. Ceci est effectif depuis le 1^{er} Janvier 2022. Nous avons facturé Enercoop une première fois le 28 janvier 2022, sans difficulté. NID'énergies est fier de participer au projet d'Enercoop.

Pour rappel, les termes du contrat d'achat ne changent pas.

Lors de l'opération, NID'énergies a pris une participation au capital d'Enercoop pour 100€.

Enercoop n'a pas souhaité engager le transfert du contrat de Four, trop coûteux administrativement pour eux en 2022.

b. Sobriété

Les actions en faveur de la sobriété énergétique effectivement réalisées ont été inférieures aux ambitions affichées lors de l'AG de 2021, essentiellement faute de bénévoles pour prendre les sujets. Le groupe de bénévoles constitué l'an dernier n'a pas trouvé l'énergie et le temps pour faire avancer les différentes opportunités.

- « Watty à l'école » : cette activité construite par l'association EcoCO2 à destination des classes de primaire est portée par la CAPI et n'a pas pu aboutir sur l'année scolaire 2021/2022 car le budget n'a pas pu être sécurisé. NID'énergies souhaitait s'impliquer dans l'animation mais cela aurait supposé la création d'une association à côté de la SAS, ce qui aurait été trop coûteux. « Watty à l'école » est reproposé pour l'année 2022/2023 et 25 classes sont demandeuses. NID'énergies se propose de ne participer qu'au financement.
- Balade thermographique : non réalisé
- Ateliers « Fresques du Climat » et « Inventons nos vies bas carbone »
 - Une Fresques du Climat – Juillet 2021 – au sein du groupe de bénévole
 - Inventons nos vies bas carbone – 11 Avril 2022 – 25 participants
- Newsletter – relai d'information sur les dispositifs d'aide existant

Les autres Centrales Villageoises tentent également de s'investir sur ce sujet, mais font globalement face aux mêmes challenges que NID'énergies ; les quelques jeux / ateliers / stands proposés n'attirent que très peu de personnes. Les élus / collectivités n'étaient pas intéressés. Aucun modèle économique pérenne n'a été identifié à ce jour par les CV. Il est cependant à noter qu'une Centrale Villageoise de l'Isère parvient à adresser ce sujet à grande échelle dans les collèges et lycées en s'appuyant sur des emplois jeunes.

c. Plan'Et Soleil – Vals du Dauphiné

Une société de projet dénommée « Plan'Et Soleil » a été fondée à l'initiative de la communauté de communes des Vals du Dauphiné et de la SEM Energ'Isère afin de développer un programme de centrales PV (au sol et ombrières) sur ce territoire. La première tranche porte sur une dizaine de centrales pour un peu plus de 3 M€ d'investissement.

NID'énergies a été sollicité pour participer financièrement à cette entreprise. Le conseil de gestion a décidé de contribuer à ce projet en s'engageant à apporter 1% du capital (10 €) et de l'apport en compte courant d'associé (environ 6 000 €), sans obligation de maintenir ce pourcentage en cas de future augmentation de capital. NID'énergies a signé le pacte d'actionnaire et les statuts en Juin 2022.

La structure du capital de Plan'Et Soleil est :

Actionnaire	Nombre d'action	Remarque
ComCom Vals du Dauphiné	8	Dispose statutairement d'une minorité de blocage
SEM Energ'Isère	41	
SYS CO	25	Industriel en charge de la réalisation
Fond OSER	25	Fond d'investissement de AURA (public / privé)
NID'énergies	1	

D'un point de vue de la gouvernance, NID'énergies fera partie du comité de pilotage, mais ne disposera que de 1% des voix. A noter que l'investissement de NID'énergies dans Plan'Et Soleil n'est de fait pas conforme à la charte des Centrales Villageoises. L'Association Nationale des Centrales Villageoises est au courant.

L'implication de NID'énergies dans Plan'Et Soleil a plusieurs objectifs :

- Être le véhicule financier des particuliers et des communes qui souhaiteraient investir dans ce projet. Cependant, les fonds éventuellement collectés ne seront pas fléchés automatiquement et spécifiquement vers ce projet.
- Renforcer la notoriété et la crédibilité de NID'énergies auprès des acteurs du territoire en associant notre nom à celui des autres associés. Ceci pourrait permettre de faire émerger plus d'opportunités sur ce secteur.
- Équilibrer notre engagement entre les différentes composantes de notre territoire. Ainsi, notre engagement est similaire à celui promis pour le projet Villieu-Solaire à Saint-Savin.
- C'est également une façon d'être présent sur un secteur où nous avons les plus grandes difficultés à exister concrètement.

NID'énergies et les autres parties prenantes de Plan'Et Soleil se sont entendues pour se partager les opportunités PV sur ce territoire afin de ne pas se faire de concurrence :

- NID'énergies s'occupe des toitures jusqu'à 100 kWc
- Plan'Et Soleil s'occupe des ombrières et des parcs au sol au-dessus de 200 kWc
- Pour les grandes toitures et les petites ombrières, répartition à l'amiable en fonction de la capacité de NID'énergies à prendre en charge le projet. NID'énergies ne fera pas de parc au sol.

En décembre 2021, La ComCom des Vals du Dauphiné a voté l'entrée au capital de NID'énergies à hauteur de 5 000 €.

Au moment de rédiger ce rapport, la société est tout juste créée (NID'énergies a pris 1 action pour 10 €), et Energ'Isère porte seule l'investissement des études de faisabilité. L'apport en compte courant d'associé se fera entre Octobre et Décembre 2022.

d. Centrale flottante "Villieu Solaire" – Saint-Savin

La SEM Energ'Isère adossée à TE38 avait sollicité NID'énergies en 2019 pour entrer au capital d'une nouvelle société de projet portant l'installation d'une centrale photovoltaïque flottante de 8 MWc située sur le plan d'eau de la carrière de St-Savin (lieu-dit Villieu).

Suite à l'AG du 21/9/2019, NID'énergies a signé le protocole proposé par la SEM en proposant de s'engager à hauteur de 1% du capital de la société de projet (1 000€ pour la phase de développement, 10k€ pour la phase de réalisation).

Le projet a pris du retard et est plus cher que prévu initialement du fait de la reconfiguration du projet (8 MWc contre 5 MWc initialement). S'il n'y a pas de changement dans la part du capital alloué à NID'énergies alors l'apport en CCA passera de 10 à 19 k€, ce qui ne semble pas raisonnable et intéressant.

Pour le moment, NID'énergies n'a pas été sollicité pour signer le pacte d'actionnaire.

e. Etudes de faisabilité PV

Le groupe « Projet PV – Grappe 2 » a poursuivi son travail d'identification et d'étude de plusieurs opportunités avec pour objectif initial de sortir pour environ 250 kWc en 2022. Cet objectif semblait réaliste et atteignable lors de l'AG de septembre 2021.

La période a d'abord été très défavorablement marquée par 4 facteurs :

- une inflation de 30% sur le coût des panneaux (par Wc), et d'autres matériaux (notamment couverture type bacacier)
- la disparition de la subvention régionale à l'investissement en Octobre 2021 sans mécanisme alternatif dans un premier temps.
- La poursuite de la baisse des tarifs d'achat par les obligés (EDF-OA)
- Une forte augmentation des taux d'intérêt des emprunts bancaires, passant de 1,15% en décembre 2021 à 3,5% sur 13 ans au moment de la rédaction de ce rapport.

Ceci a créé une pression inédite sur la rentabilité des opportunités, nous amenant à en abandonner plusieurs, à minima temporairement. Ainsi, les centrales de 36 kWc ne sont désormais rentables économiquement que dans le cadre d'un bâtiment « PV Ready / Solarisable », c'est-à-dire quand tous les surcoûts techniques sont limités par des choix effectués lors de la conception et construction du bâtiment lui-même (orientation très favorable, couverture compatible, infrastructure pour raccordement...). Et il y a encore trop peu de bâtiments « Solarisables » - ce n'est malheureusement toujours pas une priorité pour les maîtres d'ouvrage et encore moins pour les architectes.

Ceci s'est combiné avec d'autres facteurs plus « humains » qui auront à minima eu le mérite de faire progresser les compétences techniques et politiques de l'équipe.

2020 avait été marqué par d'autres difficultés ; nous devons donc intégrer le fait qu'il y aura toujours un taux de « déchet » significatif.

Ainsi, plusieurs toitures ont été étudiées en détail mais n'ont finalement pas donné lieu à un chantier, dont les deux mentionnées comme « acquises » lors de la précédente AG [en rouge dans le tableau page suivante].

Le cumul des échecs a été très frustrant pour le groupe et les installateurs que nous avons fait travailler à plusieurs reprises sans suite.

Cependant, en parallèle, l'équipe a travaillé depuis Septembre 2021 sur une opportunité très intéressante au lycée Saint-Marc (établissement privé). Se référer à la section Perspective et enjeux 2022.

Tableau des opportunités étudiées en 2021 et abandonnées (temporairement)

Localité	Bâtiment	Puissance visée	Raison de l'abandon	Statut avant abandon
Pont de Beauvoisin – VDD	Salle de la Rochette	36 kWc	Désaccord au sein de la mairie sur les conditions de la COT	Etude complète
L'Isle d'Abeau – CAPI	Centre Technique Municipal	100 kWc (extension des 36 kWc existants)	Non-conformité de l'installation existante de 36 kWc ne permettant finalement pas un rachat par NID'énergies.	COT signé Chantier sur le point d'être lancé
Val de Virieu - VDD	Ecole	36 – 80 kWc	Coût engendré par la complexité de la toiture	Accord sur les termes de la COT, mais non signé Devis installateur
Aoste – VDD	Ecoles maternelle et élémentaire	36 – 100 kWc	Coût engendré par la complexité de la toiture	Réponse à AMI Devis installateur
Saint-Savin - CAPI	Pôle enfance	36 – 80 kWc	Abandon par mairie (par la commission environnement)	

Tableau des opportunités en cours

Localité	Bâtiment	Puissance visée	Commentaire	Statut
Nivolas-Vermelle -CAPI	Lycée Saint-Marc	100 kWc	Pilote Auto-consommation avec Tiers-Investisseur	Chantier en cours
Saint-André le Gaz - VDD	MFR	36 kWc	Opportunité auto-consommation intéressante, mais risque charpente faible	A relancer après Saint-Marc
Val de Virieu - VDD	Halle des Sports	36 kWc	Projet de réhabilitation du bâtiment.	Assistance de la mairie à proposer un bâtiment Solarisable
Rochetoirin – VDD	Extension école	36 kWc	Conditions économiques difficiles avant la hausse des tarifs d'achat.	Etude complète A relancer après Saint-Mars
Saint-Savin	Gymnase	36 kWc	Insertion dans un projet global de réfection du gymnase.	aucun

4. Communication

- Stands
 - « O’cheval & Colibri » à Roche en Juin 2021.
Peu de public. Il a été décidé de ne pas y retourner en 2022.
 - « F(ai)tes de l’écologie » à Villefontaine en Octobre 2021.
Toute petite fréquentation de l’événement et du stand. Il a permis de tester le montage de Jean-Jacques qui convertit l’effort d’un cycliste en énergie électrique.
- Référencement dans le « Guide des initiatives locales » de l’AGEDEN
- 2 articles parus dans le Dauphiné Libéré
- 4 articles parus dans des bulletins de collectivités
- Promotion de NID’énergies dans les Commissions de Développement Durable de la CAPI et des VDD
- Newsletters trimestrielles depuis Janvier 2020
 - Diffusion à 205 destinataires
 - Taux d’ouverture : 42% en moyenne

Au printemps 2022, NID’énergies a participé pour la première fois depuis plusieurs années à des manifestations à large public. L’objectif était essentiellement de faire connaître le projet notamment sur un territoire où nous sommes peu présents.

- Stand lors de « L’Estival du Dauphiné » à La Tour-du-Pin le 11 Juin
- Stand lors de la Biennale du Cirque à Villefontaine le 12 Juin

Malgré de bons échanges avec des visiteurs qui franchiront le pas du bénévolat ou de l’actionnariat la prochaine fois qu’ils entendront parler de nous et malgré une actualité porteuse, il faut reconnaître que le sujet reste quand même plutôt confidentiel.

5. Actionnariat

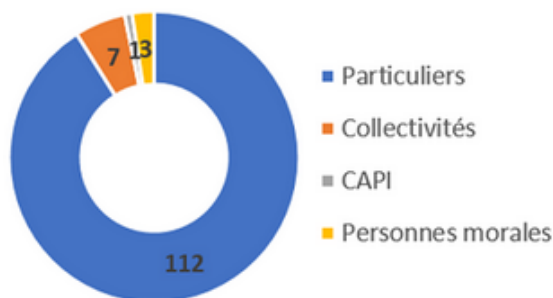
Au 1/4/2021, le capital de la société était de 62 400 €

Au 31/3/2022, le capital avait été porté à 90 200 € (902 actions émises à 100 € l’unité)

Actions par collège



Actionnaires par collège



NID'énergies a effectué une levée de fond entre Mai et Sept 2021. L'objectif était de collecter 40 k€ pour financer les projets d'alors. Finalement, NID'énergies a collecté environ 27,8 k€ auprès de 23 personnes sur la période officielle de la levée, en grande partie auprès de notre écosystème / réseau. Les nouveaux actionnaires sont tous des particuliers. Au regard de la communication effectuée et des projets effectivement réalisés depuis, le résultat de cette levée de fond est tout à fait satisfaisant.

En décembre 2021, la communauté de communes des Vals du Dauphiné a voté une souscription de 5 000€ (50 actions).

Pour l'instant, il n'est pas prévu d'augmentation de capital en 2022.

6. Perspectives et enjeux 2022

a. Sobriété

Nous envisageons de proposer enfin deux actions en faveur de la sobriété énergétique :

- Ateliers Inventons nos vies bas carbone

En collaboration avec le réseau des médiathèques de la CAPI, grâce à l'implication d'une bénévole (Cécile CASTERA), nous allons proposer au public et animer gratuitement 6 ateliers innovants d'1h30 combinant "La Fresque du Climat" et "Inventons nos Vies Bas Carbone". Le partenariat avec la CAPI a plusieurs avantages :

- 1) Simplification logistique
- 2) Communication
- 3) Audience
- 4) Rayonnement : l'action devrait nous permettre d'atteindre plus de monde (au-delà de notre réseau) puisque les séances auront lieu dans des endroits différents.

- Watty à l'école.

Créée en 2009, Eco CO2 est une éco-entreprise innovante de l'Economie Sociale et Solidaire. Sa mission est de sensibiliser les citoyens et les organisations afin d'accélérer la transition écologique par l'évolution des comportements. Eco CO2 déploie un programme d'accompagnement sur les économies d'énergie : Watty à

l'école, qui est un programme labellisé par le ministère de la Transition énergétique et bénéficiant du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie.

Le programme comprend pour chaque classe 3 ateliers thématiques par an, animés par un intervenant spécialisé, avec des contenus pédagogiques adaptés à l'âge des élèves et plusieurs activités au choix sur chacune des thématiques (manipulations, jeux, exercices collectifs, débats, vidéos). En complément les classes participent à des événements thématiques (concours national d'expression artistique, événement au choix sur catalogue) et disposent d'outils pédagogiques à destination des enseignants (minutes « économise l'énergie »). Le programme propose un rebond vers les familles avec la mise en pratique des écogestes à la maison.

Les thématiques abordées sont multiples : les énergies, l'éclairage, l'écomobilité, les appareils électriques, les déchets, l'eau, le réchauffement climatique, le chauffage et la climatisation.

Suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé par la CAPI auprès des communes, celui-ci concernera les classes suivantes pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Saint-Quentin Fallavier :
 - 3 classes de la maternelle Bellevue
 - 5 classes de l'école élémentaire Les Marronniers
 - 4 classes de l'école élémentaire des Moines
- Saint-Alban de Roche : les 6 classes de l'école
- Succieu : les 3 classes de l'école
- Eclose-Badinières : les 4 classes d'élémentaire de l'école

En complément du financement de la CAPI et des communes, NID'énergies souhaite favoriser les actions d'éducation en matière de sobriété énergétique et a ainsi proposé une participation financière forfaitaire pour chaque commune avec une prise en charge de 300€ pour une commune actionnaire de la société et une prise en charge de 150€ pour une commune non-actionnaire.

Cécile Castera, actionnaire et bénévole de NID'énergies, sera animatrice professionnelle Watty à l'école au sein des classes pour le compte d'Eco CO2.

b. Projet PV

L'exercice 2022/2023 verra tout d'abord la concrétisation de l'opportunité au Lycée St Marc à Nivolas-Vermelle. Les travaux sont en cours et la mise en service est prévue pour décembre 2022.

Ce projet nous a fortement mobilisé depuis le début 2022 en particulier avec l'étude et la mise en place juridique et financière du nouveau modèle en autoconsommation. Vous l'aurez lu dans les newsletters, ce projet a failli être abandonné à plusieurs reprises au cours des derniers mois, du fait de son coût / rentabilité en mode vente totale, des contraintes de timing imposées par l'activité du lycée, de divers challenges techniques... ce n'est que début juillet que le chantier a été officiellement commandé à notre installateur - moins de 4 semaines avant son lancement.

Mais au final, ce projet est déjà emblématique de part :

- La capacité de 100 kWc. Ceci va quasiment doubler la puissance installée de notre parc.
- Le principe innovant de l'autoconsommation avec tiers investisseur qui permettra au lycée de consommer environ 50% de la production et de revendre le surplus. Le montage financier et juridique est de ce fait complètement différent des premières centrales en revente totale avec une location de la centrale à l'OGEC du lycée. NID'énergies est pionnier au sein des centrales villageoises.
- Une implication forte de l'équipe du lycée qui souhaite utiliser la centrale également comme support pédagogique pour ses sections techniques, avec l'aide de NID'énergies si besoin.
- Une visibilité importante auprès des enseignants, des élèves et des parents d'élèves qui pourra nous aider à passer nos messages sur la transition et la sobriété énergétique.
- Nous profitons de ce projet pour travailler avec un second installateur qui travaille avec plusieurs CV de la région grenobloise
- et enfin nous empruntons auprès d'une nouvelle banque qui ne demande que 10% d'apport en fonds propres ce qui sur le long terme nous permettra de financer plus de projets avec les mêmes capitaux.

La synthèse budgétaire du projet est la suivante :

Dépenses	
Installateur	101 k€
Raccordement	0,5 k€ (estimation)
Bureau d'étude, bureau de contrôle, assurance	3,6 k€
Notaire	1,8 k€
Total	107 k€

Financement	
Apport en fond propres	10 k€
Emprunt BTE 13 ans 2,25%	97 k€
Compte Courant d'associé 6 mois	0,6 k€
Total	108 k€

Indicateur de pertinence du projet :

- Valeur actualisée nette (VAN) à 20 ans : 30 k€ (contre 13 k€ maxi dans le scénario Vente Totale)
- Économie attendue pour l'OGEC sur 20 ans : 34 k€
- Rémunération moyenne des fonds propres sur 20 ans : 12% (très rentable du fait de la faible mobilisation de fonds propres)

Ces indicateurs permettent de juger de la pertinence du projet et de son montage financier. Cependant, la rémunération des fonds propres est donnée à titre indicatif uniquement car les dividendes seront le fruit de la performance de l'ensemble des centrales et des décisions des AG chaque année.

Nous n'avons, pour l'instant, pas d'autre projet à un stade aussi avancé. Cependant l'expérience en cours d'acquisition sur l'autoconsommation, ainsi que les hausses de tarif importantes de l'électricité ainsi que les hausses récentes des tarifs d'achat, nous confortent dans l'idée de développer ce modèle.

Nous recherchons donc des bâtiments avec un potentiel de consommation électrique en journée significatif, pour être couvert par la production PV. Pour étudier cette approche, nous avons besoin de connaître la consommation électrique du bâtiment en kWh heure par heure, la courbe de consommation annuelle qui peut être extraite des compteurs linky, les factures détaillées d'électricité pour permettre la valorisation de l'électricité auto- consommée.

Dans ce modèle d'**auto-consommation** :

→ le propriétaire du bâtiment loue l'emplacement de la centrale à NID'énergies dans les conditions définies dans un bail.

→ NID'énergies investit dans la centrale et la loue au propriétaire du bâtiment dans des conditions définies par un contrat d'usage.

→ NID'énergies assure la maintenance de l'installation et garantit un niveau de production d'électricité pendant toute la durée du contrat.

→ Le propriétaire du bâtiment auto-consomme le maximum possible de la production de la centrale photovoltaïque. Cette consommation n'est donc plus achetée au fournisseur habituel, ce qui génère une première économie. Le consommateur est de ce fait incité à modifier ses habitudes de consommation pour maximiser le taux d'auto-consommation et sécuriser ainsi au maximum sa facture d'électricité.

→ Le propriétaire du bâtiment passe un contrat de vente de la production d'électricité en surplus, auprès de EDF-OA suivant un tarif réglementé. La vente du surplus génère ainsi une deuxième économie. NID'énergies s'occupe des démarches administratives.

→ En fonction du profil d'auto-consommation, la puissance souscrite auprès du fournisseur habituel peut éventuellement être réduite, ce qui génère une troisième source d'économie.

→ la quantité d'électricité auto-consommée vient en déduction de la consommation énergétique du bâtiment prise en compte pour calculer sa performance énergétique dans le cadre du décret tertiaire (obligation légale de réduction de la consommation d'énergie pour certains bâtiments d'ici 2030).

→ Le loyer est défini en toute transparence en fonction de l'économie prévisionnelle du propriétaire en consommation d'électricité.

L'ensemble est un peu plus compliqué et risqué que la vente totale

c. Société locale

Il semble y avoir plusieurs enjeux, hors projets PV, dans les mois à venir.

Le premier d'entre eux est encore et toujours de recruter et d'accueillir durablement de nouveaux bénévoles. En effet, les disponibilités et les niveaux d'engagements des bénévoles fluctuent avec les contraintes personnelles. Si on ose quantifier le besoin, il manque environ 5 personnes pour mettre en oeuvre les idées du groupe et lisser la charge de travail qui repose sur trop peu de monde actuellement.

Mais le recrutement de bénévoles semble plus que jamais un défi pour l'ensemble des associations. A défaut de nouvelles forces vives, le projet devra s'adapter à la capacité réelle.

Pour recruter des bénévoles, des projets et de nouveaux actionnaires, NID'énergies va devoir renforcer sa communication dans plusieurs directions.

La fin de l'exercice 2022 devrait voir se concrétiser le versement des premiers dividendes. La tâche est significative et fastidieuse pour les bénévoles, le gain sera limité dans tous les cas, mais le symbole est fort.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Florent Laval", is centered on the page.

Florent LAVAL, Président